

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL DE



SÂLES

ROMANENS

RUEYRES-TREYFAYES

& MAULES

Les quatre font

La Une



SOMMAIRE

Photo de la salle polyvalente en construction	la Une
Sommaire	p. 2
Informations du Conseil communal	p. 3
Informations sur le budget 2014	p. 4
Nouvelle déchetterie	p. 5
Adieu, le fantôme de Maules	p. 6
Journée nettoyage du ruisseau de la Neirigue	p. 7
Association Nordic Région Gibloux	p. 8
Groupe de course à pied	p. 8
Nouveau club de badminton à Sâles	p. 9
Exposition des artistes de la commune	p. 9
Assemblée communale du 10 décembre 2013	p. 10
Conseil de communauté - Avent	p. 11
Informations utiles	p. 12 et 13
Agenda de l'intersociété	p. 14
34 ^e Giron des Musiques Gruériennes	p. 15 et 16

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

 026 917 83 50
Fax 026 917 84 77
commune@sales.ch
www.sales.ch

Du lundi au vendredi
08h00 - 11h30
13h00 - 16h00

AGENCE AVS

Administration communale
Route de la Rosaire 31
1625 Sâles

 026 917 83 50

JUSTICE DE PAIX

du cercle de la Gruyère
Avenue de la Gare 12
1630 Bulle

 026 305 86 40

POPULATION EN 2013

Nombre d'habitants	1'455
Maules	317
Romanens	337
Rueyres-Treyfayes	155
Sâles	646
Naissances en 2012	18
Naissances en 2013	12

INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Quelle année 2013 !

Une assemblée extraordinaire au sujet des éoliennes, une élection disputée au Conseil communal, la construction de la salle polyvalente, la mise en place du nouveau système de curatelles, la transformation de l'école de Sâles pour accueillir la 2^{ème} année d'école enfantine, la réorganisation des transports scolaires, les discussions et analyses concernant les fusions de communes, la recherche d'une solution pour pouvoir construire une nouvelle déchetterie, l'étude de nos routes afin d'établir le plan quinquennal d'entretien, la mise en place d'un système de suivi des constructions et délivrance des permis d'habiter, la participation à l'organisation du giron des musiques gruériennes en 2014, le nettoyage de la Neirigue, la réorganisation de l'administration communale pour 2014, l'accueil et l'accompagnement de notre nouvelle apprentie, des fuites d'eau aux Mosses et à Romanens, etc...

Il est difficile de résumer ici tout ce qui s'est passé cette année, mais vous trouverez au fil des pages suivantes des informations spécifiques concernant les éléments les plus importants. En complément, voici quelques détails supplémentaires :

Ecoles

La mise en place de la 2^{ème} année d'école enfantine a eu lieu à la rentrée 2013. La transformation du bâtiment scolaire, conformément au budget, a été menée de main de maître par la commission scolaire, spécialement par MM. Pierre-Alain Descloux et Stéphane Baechler. Merci à eux pour leur engagement. Vous pourrez admirer cette transformation ce printemps, avant l'assemblée des comptes.

Les nouvelles lois cantonales

De nombreuses nouvelles lois cantonales sont entrées en vigueur en 2012 et 2013 et commencent à déployer leurs effets, souvent très contraignants et coûteux pour les communes.

La première est la Loi sur la Protection de l'Enfant et de l'Adulte (LPEA), qui oblige les communes à mettre en place un système professionnel de curatelles. Les communes de la Sionge (Sâles, Vulruz et Vuadens) et de la Rive-Gauche (Echarlens, Marsens, Sorens et Pont-en-Ogoz) se sont regroupées afin d'offrir ce service. Il sera basé à l'ancienne poste de Vulruz et coûtera à la commune environ CHF 50'000.- par année.

La Loi sur les Eaux (LCEaux) impose aux communes, entre autres, de créer des associations intercommunales afin de gérer nos eaux de manière globale par la mise en place d'un plan directeur de bassin versant. Les coûts sont encore inconnus à ce jour, mais la machine étatique est lancée.

La Loi sur l'Eau Potable (LEP) impose aux communes, entre autres également, de créer un Plan des Infrastructures d'Eau Potable (PIEP) permettant de planifier la stratégie de distribution de l'eau à court et long terme. Les coûts sont également inconnus à ce jour.

D'autres lois sont encore en préparation, comme la tant attendue Loi Scolaire, ainsi que la mise en application de la Loi fédérale sur l'Aménagement du Territoire (LAT) qui ne manqueront pas de nous apporter encore quelques surprises.

L'administration communale en 2014

Après son mariage cet été, notre secrétaire communale Aurélie Progin nous a annoncé cet automne son bonheur d'être future maman au printemps prochain et son désir de diminuer son taux de travail. Nous avons trouvé une solution interne, avec une augmentation du taux de travail du caissier Thierry Gendre et de notre collaboratrice Valérie Kolly. L'équipe en place, très soudée, pourra ainsi assurer le fonctionnement de l'administration de manière efficace et professionnelle.

Budgets communaux

Les budgets communaux deviennent de plus en plus difficiles à boucler pour la grande majorité des communes fribourgeoises à la vue de toutes ces nouvelles charges déléguées par le canton. Espérons que le projet en cours de « désenchevêtrement des tâches de l'Etat et des Communes » permettra de remettre de l'ordre et fixer des priorités.

Au nom du Conseil communal
Jean-Marc Piguet - Syndic

INFORMATIONS SUR LE BUDGET 2014

Le Conseil communal de Sâles, conformément à la tâche qui lui est demandée, a établi les budgets de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2014.

Budget de fonctionnement

Pour ce qui est du budget de fonctionnement, le Conseil communal a rapidement constaté que les charges sont en constante augmentation alors que les revenus stagnent, voire diminuent. Les planifications financières présentées lors des assemblées communales démontraient clairement cette tendance.

La marge de manœuvre est faible puisque notre commune est amenée à financer des charges liées (canton, associations régionales) à hauteur de 50% de son budget. En outre, nous devons faire face à des charges fixes (salaires, assurances, consommables, etc.) et sur lesquelles aucune économie ne peut être faite.

Pour ce qui est des charges liées, leur augmentation est de l'ordre de CHF 94'106.70 dans le budget 2014. Bien que contenues par les mesures d'économies prises par le canton, de nouvelles tâches ont été ajoutées aux communes (mise en place d'un service de curatelles professionnelles, nouvelles organisations scolaires, préscolaires, de santé et sociales). Prévues en période de haute conjoncture, ces organisations ainsi que l'application des normes étatiques toujours plus exigeantes pèsent sur les finances communales.

Du côté des produits, la réduction de la part communale sur les impôts des véhicules et la diminution de l'aide accordée dans le cadre de la péréquation financière constituent un manque à gagner qui se monte à CHF 47'123.00. Les baisses d'impôts décidées sur le plan cantonal, afin d'être concurrentiel avec les autres cantons, influencent également directement les revenus communaux.

La marge restante, aussi appelée « prestations propres », est passée avec le fil des années inexorablement de 20% à 10% et ne peut plus être diminuée sans altérer la qualité des prestations fournies à la population ou de mettre en danger l'entretien courant de nos infrastructures.

A l'instar de nombreuses communes, le Conseil communal présente un budget de fonctionnement déficitaire. La perte prévue se monte à CHF 216'376.00, soit un excédent de 4.71% qui s'approche dangereusement des 5% exigeant le Conseil communal de revoir sa copie et le cas échéant de proposer une augmentation d'impôts.

Pourquoi parler d'augmentation d'impôts alors que les comptes des dernières années ont bouclé sur de bons résultats permettant de constituer des réserves ou des amortissements supplémentaires ?

L'établissement des budgets doit faire état de toutes les charges prévues alors que l'évaluation des revenus doit être faite avec prudence.

Si l'évaluation des revenus des impôts des personnes physiques est relativement aisée, il n'en est pas de même des revenus des personnes morales ainsi que des impôts irréguliers (gains immobiliers, plus-values et les impôts sur les mutations et donations). Ces revenus extraordinaires ont permis jusqu'à ce jour d'absorber l'augmentation des charges, mais la limite semble proche.

Il convient également d'être conscient que le taux d'impôts de 67.9%, soit le taux le plus bas du district (moyenne des 26 communes 81.1%), ne pourra pas être maintenu à court terme, la seule gestion rigoureuse des finances ne permettant pas de maintenir ce taux plancher.

Budget d'investissement

Du côté des investissements, le Conseil communal de Sâles vous propose les éléments suivants :

- Assainissement des chauffages et citernes dans divers bâtiments communaux CHF 125'000.00
- Réfection de la conduite d'adduction d'eau au quartier des Mosses I à Sâles CHF 125'000.00
- Remplacement d'une motopompe pour le CSPI Sâles-Vaulruz CHF 18'500.00*

(* montant à la charge de la commune de Sâles, subventions déduites)

Nicolas Hassler
Conseiller communal

NOUVELLE DÉCHETTERIE

Comme nous vous l'avons annoncé ce printemps, l'examen préalable pour la mise en zone pour notre nouvelle déchetterie avait reçu un refus de la part du canton.

Le Conseil communal s'est donc rendu à Fribourg, afin de discuter avec les services ayant rendu ces préavis négatifs (le SAgri et le SeCA). Suite à ces discussions, nous avons pu remettre l'ouvrage sur le métier et déposer un nouveau dossier pour examen préalable fin août. Celui-ci prévoit la mise en zone d'une parcelle de 2'500 m² (comme précédemment), mais déplacée de quelques centaines de mètres et adjacente à la zone d'activité actuellement en zone.

Cette nouvelle version a reçu un préavis favorable de tous les services de l'Etat le 17 octobre 2013 et nous autorise maintenant à poursuivre avec notre projet.

D'une part, nous pouvons maintenant préparer le dossier pour le projet de la déchetterie. Nous vous présenterons et proposerons ce projet ce printemps 2014, y compris le vote pour le crédit d'investissement.

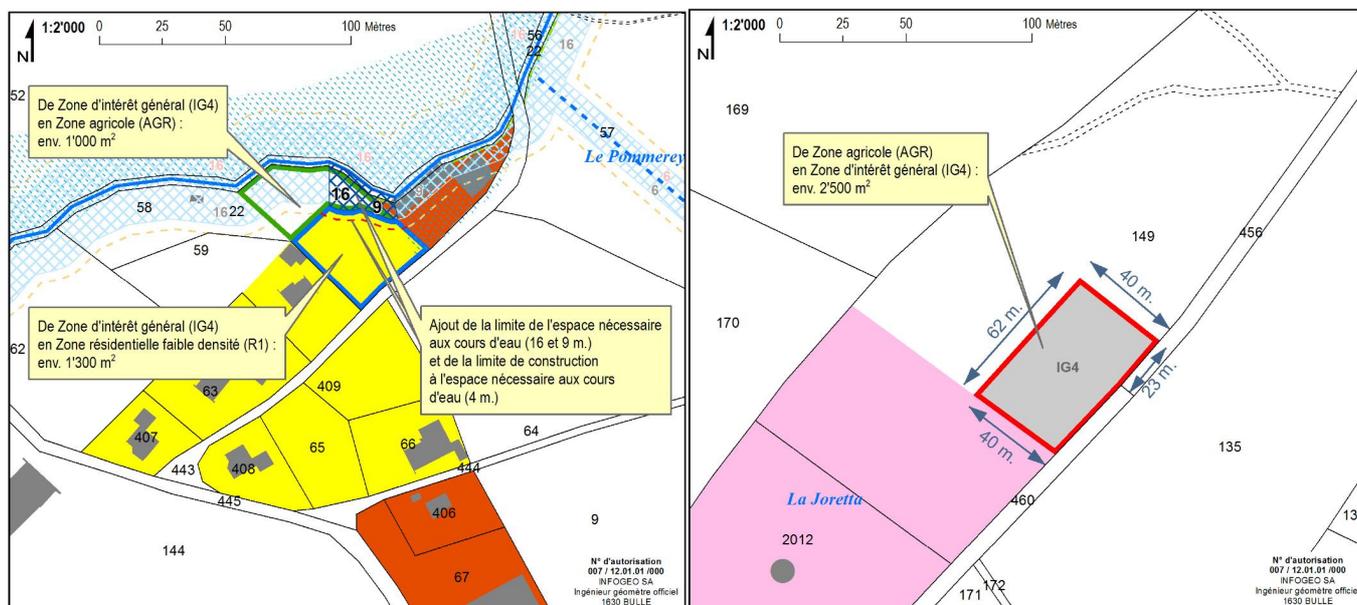
D'autre part, nous pouvons continuer la procédure concernant la mise en zone de cette parcelle à la Joretta et la remise en l'état précédent de la parcelle de la déchetterie actuelle. Il s'agit de la mise à l'enquête publique, actuellement en cours (du 8 novembre au 13 décembre 2013). Le dossier complet est consultable au bureau communal.

S'il n'y a pas d'opposition, nous pourrions ensuite envoyer rapidement le dossier à Fribourg pour l'approbation finale, qui devrait être effective au printemps 2014.

Une fois ces procédures et décisions effectuées, le projet pourra se réaliser dans le courant de l'année 2014, afin de rendre le terrain à son propriétaire pour le 31 décembre, comme convenu contractuellement.

Art. 58 - Ancienne déchetterie

Art. 149 - Nouvelle déchetterie



Route du Grand-Clos

Route de la Joretta

Une brève présentation sera faite à l'assemblée communale du 10 décembre 2013, lors de laquelle nous répondrons à vos éventuelles questions.

ADIEU, LE FANTÔME DE MAULES

Le coup d'éclat du journal orange aura mis en émoi les habitants de la commune, de la Gruyère, voire même outre-Atlantique. La présence de l'homme au masque à gaz et à la pèlerine militaire dans les bois de Maules et du Mont-Gibloux, tel que décrit dans cette presse à scandales, n'aura pas été sans effets et conséquences.

Il y a de nombreuses années qu'il se promène ainsi dans notre région, sans jamais rechercher le contact ou menacer qui que ce soit. Peut-être effrayant et surprenant pour certaines personnes, il n'y a jamais eu de plainte à la commune ou à la police. Depuis sa médiatisation, le sentiment d'insécurité a grandi et les curieux se sont manifestés.

Nous ne le croiserons plus jamais. En effet, il a déposé son masque et sa pèlerine au pied du petit Oratoire qu'il affectionnait tant, accompagné du texte ci-dessous.

Acte de décès et testament du Fantôme de Maules

Cher pseudo Patrick du Matin, non seulement vous êtes un crétin (Larousse : personne stupide, sotté) mais vous êtes surtout un assassin.

Vous avez assassiné un être bien inoffensif, qui trouvait, dans ses promenades, une véritable thérapie du bonheur, un ressourcement cérébral lui permettant d'affronter les responsabilités et les vicissitudes de sa vie «normale» et il en avait !

Le fantôme n'est pas en mesure d'expliquer ce bonheur, mais vous ne semblez pas connaître Sacher-Masoch; vous découvririez qu'il faut de tout pour faire un monde.

Ensuite, vous êtes un assassin des libertés.

A vous entendre, on se retrouve au Moyen-âge, au temps des sorcières. Que ne vous élevez-vous pas contre les petits crapauds, casqués et cagoulés, vêtus de cuir, qui pétaradent sur leurs motos de cross, dans ces mêmes forêts, eux en infraction !

Prennent-ils le temps de se recueillir devant le petit Oratoire, pour demander un monde meilleur ? Je terrorise les enfants, faites-moi rire ! Pourquoi ne sont-ils pas terrorisés par les horreurs et les crimes, bien réels ceux-ci, qu'ils voient à la télévision, dans les médias ?

Qui s'occupe de régler le bouton Tolérance et Liberté dans cette société ? Ces belles notions profitent davantage aux dealers, proxénètes, cambrioleurs, violeurs et hooligans !

La Suisse est petite, tout ce qui n'est pas en conformité au nain de jardin doit être éradiqué. J'ai pensé, durant ces années, alors qu'on m'a toujours fichu la paix, jusqu'à vous, que ces sentiments évoluaient, vous m'en donnez la preuve inverse, malheureusement.

Le Fantôme disparaît, le risque d'une chasse à la Bête est trop grand. Il reviendra hanter les esprits étriqués de votre espèce, car finalement un fantôme ne meurt jamais.

A l'aimable promeneuse ou champignonneur qui découvrira mes oripeaux :

Délivrez cette missive à Monsieur le Syndic ou Vice-Syndic, voire à un journaliste, capable toutefois de dissenter sur la Liberté et la Tolérance.

(quelqu'un de sensé, quoi ! Le journaliste du Matin comprendra... peut-être !)

Adieu, le Fantôme de Maules,

J'espère sincèrement que notre société pourra continuer à prôner la Tolérance et la Liberté, qui j'en conviens aisément, ont tendance à perdre de l'importance face à l'Intérêt personnel, le Futile et l'Egoïsme. Puisse votre sagesse face à ces événements permettre une prise de conscience des éléments importants d'une vie en communauté sereine et épanouissante.

Adieu, le Fantôme de Maules,

Plus jamais nous ne pourrons nous rencontrer, mais je vous souhaite de trouver une nouvelle échappatoire aux vicissitudes de la vie qui vous procure la paix et le bonheur auxquels vous aspirez et avez droit.

Jean-Marc Piguet
Syndic de Sâles

JOURNÉE NETTOYAGE DU RUISSEAU DE LA NEIRIGUE

Samedi 14 septembre 2013. Il est 8h00 et les membres de la Jeunesse de Sâles arrivent un par un à un rendez-vous avec le Conseil communal.

Quelques mois auparavant, le comité de la Jeunesse de Sâles est venu nous trouver pour nous proposer de l'aide pour une action sur la commune. Cette proposition correspondait exactement à un travail qui nous a été demandé par le Service cantonal des Lacs et Cours d'eau, soit le nettoyage du ruisseau de la Neirigue sur le territoire de la commune de Sâles. Il y avait huit endroits spécifiques, où au fil des années, se sont amassés des tuiles, des carcasses de voitures, des pierres tombales et autres objets documentés par un rapport photographique.

Une fois les groupes constitués, nous nous sommes rendus sur les emplacements où nous attendaient les agriculteurs concernés avec des moyens lourds. Le travail ne fut pas facile, mais l'engagement et la bonne humeur ont été de mise toute la journée. Le repas de midi, concocté par Nicolas Hassler a permis une pause bienvenue et revigorante.

Le Conseil communal tient à remercier la société de Jeunesse de Sâles pour son engagement envers la communauté, ainsi que les agriculteurs pour leur aide et se tient prêt à les accueillir l'année prochaine pour une nouvelle expérience.

Le Conseil communal



LE SKI DE FOND REDYNAMISÉ DANS LE GIBLOUX

Dès cet hiver, la nouvelle association Nordic Région Gibloux (NRGi) prend en main la gestion des pistes de ski de fond des sites des Monts de Riaz, de Marsens et de Sorens. L'acquisition d'une dameuse de nouvelle génération permettra un traçage simultané et unique dans les styles classique et libre (skating). La nouvelle entité s'engage à offrir des pistes de qualité et entretenues au quotidien avec le souci d'améliorer également le balisage et l'information.



Cet hiver, les tracés épouseront les contours des précédents circuits, avant d'évoluer au cours des prochaines années, histoire d'apprécier la beauté des paysages de l'ensemble du site Monts de Riaz - Gibloux. Dès l'arrivée des premiers flocons, les pistes seront ouvertes aux adeptes du ski nordique et entretenues quotidiennement. Trois points de départ sont prévus : Monts de Riaz (Chalet Neuf), Romanens (Sudains) et Marsens (Petits-Prarays).

Aux Petits Prarays, le fun-parc d'initiation pour les jeunes renouvellera ses activités, prodiguant ses précieux conseils du 1^{er} janvier au 28 février via la passion communicatrice de la fondeuse Erica Savary accompagnée de Fabienne Morard. Des initiations pour jeunes et aînés seront dispensées et, parallèlement, chacun aura la possibilité de louer du matériel adéquat et de toutes les tailles. La buvette du Cœur des Monts, à ces mêmes Petits Prarays, servira également des ravitaillements bienvenus. Quant à la buvette du Chalet Neuf, aux Monts de Riaz, elle accueille de nouveaux tenanciers dynamiques.

Qualité des pistes, sens inné du bon accueil, l'Association Nordik Région Gibloux met dès à présent tout en œuvre pour dynamiser ce merveilleux sport qu'est le ski de fond. A vos lattes étroites !

L'état des pistes sera communiqué chaque jour sur le site www.skidefond.ch

GROUPE COURSE À PIED - RÉFECTION DES SENTIERS EN FORÊT

Le groupe course à pied de la FSG Sâles, comptant environ 35 membres, s'entraîne régulièrement les lundis. Le groupe profite du magnifique terrain d'entraînement que constituent les forêts et les sentiers pédestres de notre commune et du Gibloux.

Pour la 1^{ère} fois cette année, les membres du groupe ont décidé, le samedi 7 septembre dernier, de troquer l'équipement de course pour un équipement de « forestier ».

En effet, sous les ordres de François Gremaud, une vingtaine de membres ont participé à la réfection de certains sentiers pédestres sur les hauts de Maules. Au programme : débroussaillage et rénovation de pontons.

Un grand merci à tous les participants, qui se sont promis de renouveler l'expérience !



UN NOUVEAU CLUB DE BADMINTON À SÂLES

Les adeptes du badminton peuvent à présent s'adonner à leur sport favori à Sâles. En effet, le Badminton Club de Sâles (BCS) a été créé cet été et ses activités viennent de démarrer. Les membres du BCS disposent de la salle de sports de la commune aux heures et jours suivants :

- le mercredi de 13h00 à 16h00
- le samedi après-midi
- le dimanche après-midi



Il y a trois courts dans la salle et des volants en plastique sont à disposition des joueurs. La cotisation annuelle se monte respectivement à 30 francs pour les jeunes de moins de 12 ans, 50 francs pour les jeunes de 12 à 16 ans, 100 francs pour les membres ordinaires et 20 francs pour les membres passifs.

Le BCS est ouvert aux joueurs de tous niveaux, enfants et grands. Son président, Victor Borcard, vous renseigne volontiers (victor@mvs.ch).

EXPO DES CRÉATIFS DE LA COMMUNE - INVITATION À TOUS !

31 janvier, 1^{er} et 2 février 2014 : notez ces dates et venez **nombreux** à l'ancienne Scierie de Maules ! 9 « Créatifs » de notre commune seront là pour vous accueillir et vous présenter le fruit de leurs loisirs.

Programme :

Vendredi 31 janvier	17.00 - 21.00 18.00	Vernissage - Accueil Partie officielle - allocution de M. Jean-Marc Piguet Production du groupe « Facetie » (Gospel) de Sâles Apéritif pour tous
Samedi 1 ^{er} février	09.00 - 12.00 16.00 - 20.00	Atelier créatif pour les enfants Exposition des Créatifs et présentation des œuvres des enfants
Dimanche 2 février	14.00 - 17.00	Exposition et Finissage

Dans le cadre de l'exposition, les **enfants en âge de l'école primaire** sont invités à participer à un atelier créatif animé par Marie-Claire Magnin et Nicole Zbinden : le samedi 1^{er} février de 08.30 à 11.30 à la salle de bricolage de l'école primaire de Sâles. Le nombre d'enfants est limité à 15 et une participation de CHF 5.00 sera demandée.

Leurs œuvres seront exposées samedi et dimanche à « la Scierie ».

Renseignements et inscriptions par téléphone, **jusqu'au 15 décembre 2013**, chez Claudine Aurora Borcard au 026 / 917 83 29.

Au plaisir de vous rencontrer ! Au nom des Créatifs, le comité d'organisation :

Claudine Aurora Borcard

Colette Grandjean

Françoise Ruffieux

ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 10 DÉCEMBRE 2013

Les citoyennes et citoyens de la commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le mardi 10 décembre 2013, à 20h00, à la salle de l'Auberge de la Couronne à Sâles.

TRACTANDA

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 23 avril 2013**
(ne sera pas lu en assemblée; est à disposition à l'administration ou sur le site internet)
 - 2. Budget 2014 du Foyer St-Joseph**
 - a) présentation du budget de fonctionnement et d'investissement
 - b) rapport et préavis de la commission financière
 - c) approbation
 - 3. Budget communal 2014**
 - a) présentation du budget de fonctionnement et d'investissement
 - b) rapport et préavis de la commission financière
 - c) investissements : détails et approbation
 - d) vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
 - 4. Présentation du plan financier 2013-2017**
 - 5. Réception des citoyens nés en 1995**
 - 6. Divers**
-

LES NOUVEAUX CITOYENS 2013

24 jeunes nés en 1995 ont atteint leur majorité durant l'année 2013. Le Conseil communal a porté à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du 10 décembre l'accueil de ces nouveaux citoyens afin de marquer officiellement leur entrée dans la vie civique.

ALLAMAN Justine, Sâles

ANDREY Elisa, Maules

CHARRIÈRE Laurent, Romanens

FAVRE Michaël, Romanens

FROSSARD MERSAN Jimmy, Romanens

GENOUD Carine, Sâles

GIRARD Elsa, Maules

GREMAUD Erika, Maules

GREMAUD Fabien, Romanens

KOLLY Elodie, Sâles

LIARD Lisa, Sâles

MAGNIN Ernestine, Sâles

MAILLARD Matthieu, Sâles

MAZZOCCATO Fabio, Sâles

MONNEY Olivier, Sâles

MÜLLER Marilyn, Rueyres-Treyfayes

MÜLLER Ophélie, Sâles

OBERSON Flavien, Sâles

OBERSON Florence, Rueyres-Treyfayes

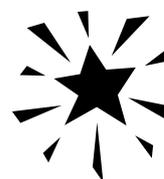
PASQUIER Eléonore, Sâles

PASQUIER Robin, Rueyres-Treyfayes

SAVARY Alec, Sâles

SAVARY Lionel, Maules

SEYDOUX Cyril, Sâles



Cette année, le Conseil de Communauté de la Paroisse de Sâles vous invite pour la période de l'Avent à différents temps forts !

4 temps forts sont programmés pour nous emmener à Noël,

- ★ **1^{er} décembre : préparation de la couronne de l'Avent en famille**
- ★ **8 décembre : marche Sâles-Vaulruz suivi de la messe**
- ★ **13 décembre : concert de Noël avec les chœurs de Sâles, Maules et la fanfare**
- ★ **20 décembre : crèche vivante avec participation des enfants de notre Paroisse**



Nous espérons que ces divers temps proposés vous permettront de vivre au mieux cette période de l'Avent. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer pour vivre en votre compagnie ces lumineux moments et vous remercions pour votre participation.



Le Conseil de Communauté de la Paroisse de Sâles vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Vous trouverez de plus amples informations sur le tout-ménage ainsi que sur les affiches dans les différents commerces.



FONDACTIONS D'AIDE AUX FAMILLES

Fondation AFAG

La fondation vient en aide aux familles gruériennes les plus défavorisées lorsqu'il y a des problèmes de santé, des difficultés financières passagères ou des événements imprévus. Elle accorde des aides pour des frais dentaires, frais de garde d'enfants, cours d'appoint, camps de vacances, frais de chauffage ou d'électricité, repas scolaires et autres. Plus d'informations et formulaires sur www.fondation-afag.ch

Fondation « Das Leben meistern »

Cette fondation soutient financièrement les familles et parents suisses qui ont trois enfants et plus. Si votre revenu annuel (chiffre 4.910 de l'avis de taxation) ne dépasse pas CHF 60'000.– par année avec trois enfants, CHF 65'000.– avec quatre enfants, CHF 70'000.– avec cinq enfants, la fondation peut apporter une aide de CHF 100.– par mois et par enfant. Plus d'informations au tél. 026/321.51.30 ou urs-schwaller@bluewin.ch

Fondation Rieter

La fondation Rieter a pour but d'apporter une aide financière sous forme de subsides aux jeunes de situation économique modeste, au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation de même type et dont les parents sont domiciliés dans le district de la Gruyère. Plus d'informations sur www.fondation-rieter.ch

QUELQUES INFORMATIONS UTILES

Fermeture de l'administration communale durant les Fêtes de fin d'année

Du lundi 23 décembre 2013 au vendredi 3 janvier 2014

(réouverture le lundi 6 janvier 2014 à 8h00)

Merci de votre compréhension !



Ramassage des sacs poubelles durant les Fêtes de fin d'année

Mardi 24 décembre 2013 au lieu du mercredi 25 décembre 2013

Mardi 31 décembre 2013 au lieu du mercredi 1^{er} janvier 2014



Service de puériculture de la Croix-Rouge Fribourgeoise

*Chaque 3^e mercredi du mois au Foyer St-Joseph de Sâles
Sur rendez-vous uniquement au 026/919 00 13*

Me 15 janvier 2014	Me 19 février 2014	Me 19 mars 2014	Me 16 avril 2014
Me 21 mai 2014	Me 18 juin 2014	Me 16 juillet 2014	Me 20 août 2014
Me 17 sept. 2014	Me 15 oct. 2014	Me 19 nov. 2014	Me 17 déc. 2014

Nouveauté pour la patinoire de Bulle

La Gruyère a une nouvelle patinoire, provisoire, mise à disposition par la ville de Bulle jusqu'au 16 février 2014. Celle-ci est située au Paddock, à l'orée de la forêt de Bouleyres, derrière le stade.

Les horaires sont consultables dans le journal La Gruyère ou sur le site www.espace-gruyere.ch/patinoire. Profitez-en !

Parking de l'église à Sâles

Pour des raisons de sécurité aux abords de l'école, nous demandons à toutes les personnes dont le temps de parcage est important de modifier leurs habitudes et de privilégier le parking à l'arrière de l'église. Cette mesure vise à sécuriser les alentours de l'école pour nos petits citoyens et à en faciliter l'accès pour les bus scolaires régulièrement obligés de zigzaguer entre les voitures mal garées !

Neige sur la chaussée

Pour une question de sécurité, nous vous rappelons qu'il n'est pas autorisé de déverser la neige de votre place sur **la chaussée** !!



AGENDA DE L'INTERSOCIÉTÉ

Décembre 2013

Dimanche 8 décembre 2013

Vendredi 13 décembre 2013

Jeudi 26 décembre 2013

Loto du FC la Sionge

Concert du chœur-mixte et de la fanfare

Loto de la fanfare

Janvier 2014

Dimanche 5 janvier 2014

Vendredi et samedi 24 et 25 janvier 2014

Vendredi 31 janvier 2014

Loto de la société de gym de Sâles

Théâtre de la société de Jeunesse de Sâles

Théâtre de la société de Jeunesse de Sâles

Février 2014

Samedi et dimanche 1^{er} et 2 février 2014

Samedi 22 février 2014

Vendredi 28 février 2014

Théâtre de la société de Jeunesse de Sâles

Souper de soutien du FC la Sionge

Concert de la fanfare

Mars 2014

Samedi 1^{er} mars 2014

Dimanche 16 mars 2014

Vendredi 21 mars 2014

Concert de la fanfare

Loto des servants de messe

Match aux cartes de la bibliothèque Matulu

Avril 2014

Dimanche 6 avril 2014

Dimanche 13 avril 2014

Mardi 15 avril 2014

Dimanche 27 avril 2014

Loto du FC la Sionge

Soupe de carême

Marche au clair de lune de la Paroisse

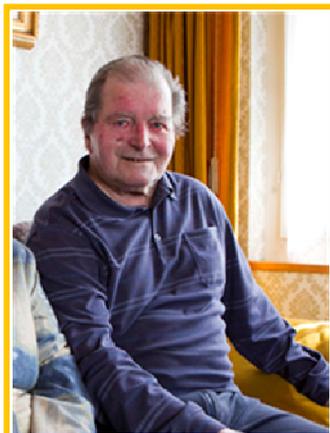
Loto de la société de Tir

Un heureux anniversaire aux nonagénaires de 2013

Monsieur Angélo Mazzocato de Sâles a fêté ses nonante ans le 25 avril 2013, Monsieur Marcel Pasquier de Sâles a fêté ses nonante ans le 1^{er} juin 2013 et Madame Liliane Le-meunier-Desgraviers de Maules a fêté ses nonante ans le 9 juin 2013.

Une délégation du Conseil communal leur a rendu visite avec une petite attention.

Nous leur souhaitons nos meilleurs vœux de santé !



34^E GIRON DES MUSIQUES GRUÉRIENNES 2014

Le temps avance à grand pas et l'hiver approche. Dès la venue du printemps, nous serons à l'aube de cette grande manifestation qui se déroulera sur notre commune, soit la 34^e Fête des Musiques Gruériennes.

Le Comité d'organisation et ses commissions travaillent activement à son organisation. Les décorations sont en cours de réalisation, la recherche de sponsors bat son plein, la vente de vin se poursuit, la recherche des bénévoles débute (voir le message de la commission du personnel ci-dessous), la construction des chars pour le cortège a commencé un peu partout, les plans et le programme de la fête sont presque terminés.

Vous pouvez suivre toutes ces activités et trouver des détails complémentaires sur le site de la fête www.sales2014.ch

Afin de vous mettre l'eau à la bouche, nous vous présentons ci-dessous le programme presque définitif de ce week-end des 15 - 16 - 17 et 18 mai 2014.

JEUDI 15 MAI

20.00 GRAND LOTO
22.30 - 1.00 OUVERTURE DU BAR EXTÉRIEUR

VENDREDI 16 MAI

16.00 OUVERTURE DES FESTIVITÉS
18.00 - 21.00 CONCOURS À LA SALLE POLYVALENTE
18.45 - 19.30 CONCERT DE L'ALPETT'S BAND À LA CANTINE
20.30 - 22.30 CONCERT DE EAGLE'S VARIETY DANS LA CANTINE
22.30 - FIN BAL AVEC DANY SOLO
22.30 - FIN OUVERTURE DU BAR EXTÉRIEUR AVEC DJ

SAMEDI 17 MAI

08.30 DÉBUT DES CONCOURS À LA SALLE POLYVALENTE
11.00 - 18.00 ANIMATION SUR LA PLACE DE FÊTE PAR DIXIEONAIR
11.00 - 19.00 ANIMATION DANS LA CANTINE PAR LES FANFARES
19.15 OUVERTURE FÊTE DE LA BIÈRE TONNELLE ET CANTINE
20.00 - 22.00 CONCERT DE GALA PAR LE BRASS BAND FRIBOURG
22.30 - FIN FÊTE DE LA BIÈRE AVEC ALPIN VAGABUNDEN
22.00 - FIN OUVERTURE DU BAR EXTÉRIEUR AVEC DJ

DIMANCHE 18 MAI

08.45 - 11.15 CONCOURS DE MARCHE
11.00 - 13.00 ANIMATION DANS LA CANTINE PAR LES FANFARES
14.30 CORTÈGE THÈME : SÂLES DESTINATION MUSIQUE
17.00 PROCLAMATION DES RÉSULTATS (ANIMATION PAR UNE SOCIÉTÉ DE MUSIQUE)
17.30 - 23.00 ORCHESTRE DANS LA CANTINE (DANY SOLO OU À DÉFINIR)
23.00 CLÔTURE DE LA FÊTE

Au nom du Comité d'organisation

Information pour les bénévoles

Le bon déroulement du 34^e giron des Musiques Gruériennes serait tout simplement impossible sans le précieux travail de quelques 900 bénévoles pour environ 1'500 tranches horaires.

Le formulaire en page suivante vous permet de nous faire part de vos disponibilités et de vous inscrire pour participer activement à cette fête. Vous pouvez le découper ou en faire une copie.

Ce formulaire est également disponible sur le site du giron sous www.sales2014.ch, ainsi qu'à l'administration communale.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles pour contribuer au succès de cette fête.

Nous avons besoin de vous !

Un grand merci d'avance

La commission du personnel



Formulaire d'inscription Bénévoles

Nom / Prénom Année de naissance

Adresse

NPA / Lieu

Téléphones fixe..... Mobile

E-mail

Taille du T-shirt : S M L XL XXL

Merci d'indiquer vos disponibilités, nous essayerons de tenir compte au mieux de votre choix.

- A. Montage**
- | | | | |
|---|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> 3 mai (7h-17h) | <input type="checkbox"/> 5 mai (18h-22h) | <input type="checkbox"/> 6 mai (18h-22h) | <input type="checkbox"/> 7 mai (18h-22h) |
| <input type="checkbox"/> 8 mai (18h-22h) | <input type="checkbox"/> 9 mai (18h-22h) | <input type="checkbox"/> 10 mai (7h-17h) | <input type="checkbox"/> 12 mai (18h-22h) |
| <input type="checkbox"/> 13 mai (18h-22h) | <input type="checkbox"/> 14 mai (18h-22h) | | |

B. Durant la fête Cochez pour chaque jour, l'(es) horaire (s) ainsi que vos préférences (plusieurs)

Je suis disposé (e) à travailler plusieurs fois non oui fois la même journée des jours différents

Jeudi 15 mai 2014

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> soirée | <input type="checkbox"/> Mise en place (8h/17h) |
| <input type="checkbox"/> fin de soirée | <input type="checkbox"/> Sommelière loto <input type="checkbox"/> Service cantine |
| | <input type="checkbox"/> Parking <input type="checkbox"/> Service comptoir |
| | <input type="checkbox"/> Ravitaillement <input type="checkbox"/> Bar (+18 ans) |
| | <input type="checkbox"/> Vaisselle |

Vendredi 16 mai 2014

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> après-midi | <input type="checkbox"/> Nettoyage (9h/12h) | <input type="checkbox"/> Mise en place (9h/15h) |
| <input type="checkbox"/> soirée | <input type="checkbox"/> Nettoyage sauf WC | <input type="checkbox"/> vaisselle |
| <input type="checkbox"/> fin de soirée | <input type="checkbox"/> Service cantine | <input type="checkbox"/> Service comptoir |
| | <input type="checkbox"/> Snack | <input type="checkbox"/> Bar (+18 ans) |
| | <input type="checkbox"/> Cuisine | <input type="checkbox"/> Ravitaillement |
| | <input type="checkbox"/> Sommelière | <input type="checkbox"/> Parking |

Samedi 17 mai 2014

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> matinée | <input type="checkbox"/> Nettoyage (6h/9h) | <input type="checkbox"/> Mise en place (9h/12h) |
| <input type="checkbox"/> midi (env. 10h-15h) | <input type="checkbox"/> Nettoyage sauf WC | <input type="checkbox"/> Vaisselle |
| <input type="checkbox"/> après-midi (env. 14h-19h) | <input type="checkbox"/> Service cantine | <input type="checkbox"/> Service comptoir |
| <input type="checkbox"/> soirée | <input type="checkbox"/> Snack | <input type="checkbox"/> Bar (+18 ans) |
| <input type="checkbox"/> fin de soirée | <input type="checkbox"/> Cuisine | <input type="checkbox"/> Ravitaillement |
| | <input type="checkbox"/> Sommelière | <input type="checkbox"/> Porteur d'assiettes |
| | <input type="checkbox"/> Parking | |

Dimanche 18 mai 2014

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> matinée | <input type="checkbox"/> Nettoyage (6h/9h) | <input type="checkbox"/> Mise en place |
| <input type="checkbox"/> midi (env. 10h-15h) | <input type="checkbox"/> Nettoyage sauf WC | <input type="checkbox"/> Vaisselle |
| <input type="checkbox"/> après-midi (env. 14h-19h) | <input type="checkbox"/> Service cantine | <input type="checkbox"/> Service comptoir |
| <input type="checkbox"/> soirée | <input type="checkbox"/> Snack | <input type="checkbox"/> Bar (+18 ans) |
| <input type="checkbox"/> fin de soirée | <input type="checkbox"/> Cuisine | <input type="checkbox"/> Ravitaillement |
| | <input type="checkbox"/> Sommelière | <input type="checkbox"/> Porteur d'assiettes |
| | <input type="checkbox"/> Nappage | <input type="checkbox"/> Cortège |
| | <input type="checkbox"/> Parking | <input type="checkbox"/> Caisse cortège |

- C. Démontage** 19 mai (7h-17h) 19 mai (18h-22h) 20 mai (7h-17h) 20 mai (18h-22h)

Remarque

A retourner à : 34^e Fête des musiques gruériennes – case postale 20 – 1625 Sâles
ou par e-mail : personnel@sales2014.ch

Vous pouvez également remplir le formulaire en ligne sur notre site : www.sales2014.ch

Merci pour votre engagement.